

# PROJET PEDAGOGIQUE

Institut de Formation en Soins Infirmiers

2018

## **Sommaire**

Sommaire .....	1
1. Projet de l'Institut.....	2
1.1. Les orientations de la formation.....	2
1.2. Les valeurs de l'institut .....	2
1.3. Les prestations offertes aux apprenants .....	3
1.4. La conception générale de la formation.....	4
1.5. Les choix pédagogiques.....	4
2. Le projet pédagogique de l'IFSI .....	5
2.1. Formation théorique .....	5
2.1.1. Objectifs d'apprentissage et de professionnalisation .....	5
2.1.2. Méthodes et moyens .....	6
2.1.3. Evaluations et réajustements du dispositif de formation théorique .....	7
2.2. Formation clinique .....	8
2.2.1. Objectifs d'apprentissage et de professionnalisation.....	8
2.2.2. Planification de l'alternance : méthodes et moyens.....	9
2.2.3. Evaluations et réajustements du dispositif de formation clinique.....	9
2.3. Evaluation de l'étudiant.....	9
2.3.1. Objectifs .....	10
2.3.2. Méthodes et moyens .....	10
2.3.3. Evaluations et réajustements du dispositif d'évaluation de l'étudiant ....	10
2.4. Accompagnement individualisé de l'étudiant .....	11
2.4.1. Individualisation des parcours.....	11
2.4.2. Suivi pédagogique individuel .....	11
2.4.3. Accompagnement en stage.....	11
2.4.4. Stage de projet professionnel .....	12
Conclusion .....	12
Annexes :.....	12

## Introduction

Le projet de l'Institut sert de référence aux objectifs pédagogiques et aux stratégies mises en œuvre. Il est garant de l'application du cadre réglementaire. Il participe à la cohérence institutionnelle et précise les valeurs véhiculées par la formation. Il donne à l'ensemble des acteurs (apprenants, formateurs, responsables de l'encadrement en stage...) des points de repère afin de se situer tout au long du processus de formation.

### 1. Projet de l'Institut

#### 1.1. Les orientations de la formation

L'être humain est au centre de la formation. Ainsi le processus, le comportement, les intentions et moyens utilisés sont aussi importants que le résultat recherché. En ce sens, la formation accompagne le développement, le cheminement et l'accomplissement de chacun.

C'est une transformation qui va d'une prise de conscience, puis de distance à l'égard du modèle proposé, jusqu'à définir sa propre conception.

L'apprenant est une personne reconnue dans sa globalité et dans sa singularité. Le public accueilli en formation est très hétérogène de par son âge, son expérience personnelle et professionnelle mais aussi de par son parcours de formation. Il s'agit donc d'un parcours individuel, personnalisé, fait d'acquisitions nombreuses, variées et continues, ponctué d'incertitudes.

C'est aussi une expérience collective où les vécus de chacun prennent sens. Ainsi exprimés et entendus, ils viennent alimenter et renforcer les projets individuels.

Les formations dispensées à l'institut visent la construction de compétences chez le futur professionnel. La Direction Générale de l'Organisation des Soins (DGOS) a défini la compétence comme « étant la maîtrise d'un savoir-faire opérationnel, relatif aux activités d'une situation déterminée requérant des connaissances associées ». Cette définition a été retenue pour ce projet. Cela induit donc le fait que l'apprenant doit être agent, acteur et auteur de sa formation. Il doit utiliser toutes les ressources personnelles ou professionnelles dont il dispose pour faire émerger, développer ses compétences et construire son projet.

#### 1.2. Les valeurs de l'institut

Un système de valeurs est l'ensemble des règles de conduites, des lois jugées conformes à un idéal (ou norme) par une personne ou par une collectivité.

L'équipe pédagogique se réfère en permanence aux valeurs de l'institut dans la mise en œuvre du projet de formation.

- **Le respect** : Attitude qui porte à traiter quelqu'un ou quelque chose avec égard et à ne pas lui porter atteinte. Travailler en équipe passe par la considération des différents points de vue et l'acceptation de certaines règles. C'est parce que

chaque individu est légitimé par l'autre dans la place qu'il occupe, qu'il en résulte un sentiment de sécurité et de confort. Cette dynamique offre une complémentarité qui sera toujours au bénéfice de la personne soignée!

- **La solidarité** : Faire preuve de solidarité consiste à se sentir moralement responsable vis-à-vis des autres, à s'engager à ne pas les desservir et à leur porter assistance en toutes circonstances. Il s'agit donc de venir en aide à ceux qui en ont besoin sans qu'il soit nécessaire d'attendre leur sollicitation. Cette valeur prend tout son sens dans les relations interprofessionnelles et entre les étudiants/élèves eux-mêmes.
- **La tolérance** : Au sens moral, la tolérance est la vertu qui porte à respecter ce que l'on n'accepterait pas spontanément, par exemple lorsque cela va à l'encontre de ses propres convictions. C'est aussi la vertu qui porte à se montrer vigilant tant envers l'intolérance qu'envers l'intolérable. L'homme est un être unique, il peut penser et agir de manières différentes, ce qui nécessite de la part du professionnel de l'ouverture d'esprit et de la compréhension.
- **L'honnêteté** : Qualité de celui qui est fidèle à ses obligations, à ses engagements, qui ne cherche pas à tromper. Qualité de ce qui est fait, en respectant les engagements pris sans tromperie. Dans le domaine de la communication, l'honnêteté consiste à entrer en relation avec quelqu'un en toute loyauté, avec authenticité.
- **La responsabilité** : Etre responsable, c'est faire le choix de ses actions mais aussi d'en rendre compte en toutes circonstances. Ainsi, la responsabilité engage et oblige à remplir un devoir, une mission avec rigueur. Chacun est garant du travail qu'il fournit et s'engage au quotidien.

L'Institut a à cœur de faire valoir ces valeurs. Bienveillance et équité amènent l'apprenant à renforcer la confiance en lui et envers les autres.

### 1.3. Les prestations offertes aux apprenants

Tous les apprenants disposent :

- d'un centre de documentation en libre accès
- d'une plateforme d'e-learning
- d'accès informatiques
- d'un ENT (Espace Numérique de Travail)
- du WIFI
- de la possibilité de déjeuner au restaurant du personnel du Centre Hospitalier
- d'un parking à proximité
- d'une association d'étudiants
- de possibilités de logements en ville dont la résidence étudiante Lasalle
- spécifiquement pour les étudiants infirmiers accès :
  - à la bibliothèque universitaire de l'UPJV
  - aux activités sportives du SUAPS

#### **1.4. La conception générale de la formation**

Le projet de l'Institut définit le processus de professionnalisation permettant à l'apprenant de devenir un professionnel. Il participe à la cohérence entre les compétences visées, les objectifs de la formation, les principes pédagogiques et les pratiques professionnelles.

Un processus peut se définir comme « une suite continue d'opérations, d'actions constituant la manière de faire, de fabriquer quelque chose », ou encore comme, « une manière que quelqu'un, un groupe, a de se comporter en vue d'un résultat particulier répondant à un schéma précis ».

Cette approche processus permet d'identifier et de maîtriser l'organisation de la formation qui s'articule autour de l'alternance.

L'alternance est considérée comme un système d'interface entre l'institut de formation et les établissements accueillant les stagiaires. Elle permet d'appréhender toutes les dimensions du métier préparé par une double fonction :

- une fonction d'adaptation au secteur de travail par le développement des compétences professionnelles ;
- une fonction de qualification par l'intégration de la formation en secteur de travail, par la mobilisation de ressources et l'acquisition, sur le terrain, des savoirs et des savoirs faire constitutifs de la compétence.

Dans cette formation par alternance, la complémentarité des différents acteurs (formateurs/encadrants) apparaît déterminante. Les professionnels des terrains de stage sont des acteurs incontournables du processus de professionnalisation.

Le processus de professionnalisation repose sur quatre axes :

- la formation théorique ;
- la formation clinique ;
- l'évaluation de l'étudiant ;
- l'accompagnement individualisé de l'étudiant.

#### **1.5. Les choix pédagogiques**

Nous retrouverons pour chacun de ces axes des objectifs d'apprentissage conformes aux compétences visées dans chaque projet pédagogique. Ils seront développés dans la deuxième partie de ce projet et prendront en considération nos conceptions de l'apprenant et du formateur.

**Notre conception de l'apprenant :**

L'apprenant est acteur et responsable de sa formation. Il est invité à s'investir de manière dynamique (institut et stage) afin de s'approprier les éléments constitutifs de son identité professionnelle.

Il a des droits et des devoirs clairement exprimés et négociés. Il est capable de progression, de développement de compétences, de savoir-être auprès des personnes soignées, d'initiatives, de remise en question. Il va acquérir une autonomie lui permettant d'exercer des choix dans sa vie personnelle et professionnelle.

En tant qu'individu, il est détenteur d'un potentiel de ressources, mais n'en est pas toujours conscient et de capacités d'adaptation qui lui permettent d'exploiter des expériences professionnelles individuelles et collectives.

### **Notre conception du formateur :**

Le formateur est un professionnel de santé formé à la pédagogie, à la gestion et à l'organisation. Former c'est créer, composer, concevoir, constituer ; former implique donc le dépassement du simple stade de la transmission des connaissances. Le formateur agit en permanence pour mettre en œuvre les conditions favorables à la réussite de l'apprenant.

Le formateur parle de processus, d'intervention, de suivi. Il veille à ce que l'apprenant trouve du sens et s'approprie les savoirs. En ce sens le formateur joue un rôle de compagnonnage, il favorise chez l'apprenant la construction de son identité professionnelle et sa progression en mettant en place un accompagnement bienveillant. Il est capable d'adapter sa relation à l'autre, d'analyser sa pratique et de réaliser un retour réflexif sur les événements mais aussi sur ses missions.

Pour favoriser l'apprentissage, le formateur développe des méthodes pédagogiques actives et innovantes telles que la simulation en santé, le e-learning...

## **2. Le projet pédagogique de l'IFSI**

### **2.1. Formation théorique**

#### **2.1.1. Objectifs d'apprentissage et de professionnalisation**

La formation théorique repose sur des objectifs communs à l'équipe pédagogique et à l'étudiant, et détermine des conduites spécifiques à chacun. Elle vise l'acquisition des savoirs contributifs à la construction des compétences professionnelles.

Equipe pédagogique	Objectifs communs	Etudiant
Sélectionner les savoirs nécessaires à l'acquisition des compétences ;  Apprendre à l'étudiant à rechercher les savoirs nécessaires à ses acquisitions.	Identifier les savoirs  	Mobiliser ses propres savoirs ;  Rechercher les savoirs manquants.
Accompagner ;  Guider ;  Enseigner.	Construire les savoirs  	Apprendre ;  Acquérir ;  Assimiler.
Mettre en situation d'analyse.	Mobiliser les savoirs  	Comprendre ;  Analyser ;  Transférer.

### 2.1.2. Méthodes et moyens

Une procédure d'organisation visant à l'harmonisation des pratiques, la traçabilité des activités et l'évaluation de la qualité (*annexe I : Procédure d'organisation des enseignements*) permet la mise en œuvre des enseignements confiée aux formateurs permanents de l'IFSI (sous couvert de la direction). Les 59 unités d'enseignement proposées par le référentiel de formation sont réparties en quatre regroupements :

- Groupe 1 : Raisonnement clinique, projet de soins
- Groupe 2 : Sciences humaines – Anatomie / Physiologie – Processus - Thérapeutiques
- Groupe 3 : Santé publique, gestion des risques
- Groupe 4 : Anglais

Les 3 premiers groupes d'UE sont gérés chacun par une équipe de 6 formateurs permanents de l'IFSI (*annexe II : Répartition des unités d'enseignement*), le dernier groupe est constitué d'enseignants d'anglais, coordonnés par le formateur coordinateur de l'IFSI. Le rôle des formateurs est décrit dans une fiche intitulée « missions du formateur responsable d'UE » (*annexe III : Missions du cadre formateur responsable d'unités d'enseignement*).

Le lien entre les équipes est assuré par un formateur chargé de la coordination pédagogique (*annexe IV : Missions du formateur coordinateur*).

Les cours d'anglais (*annexe V : Projet pédagogique de l'unité d'enseignement 6.2 : Anglais*) sont assurés par des enseignants d'anglais. Les étudiants sont répartis par groupes de niveau.

La formation théorique est dispensée sous forme de :

- **Cours magistraux** : Les enseignements théoriques sont choisis par l'équipe pédagogique au regard du référentiel de formation, de l'évolution des sciences et techniques et de l'actualité sanitaire et sociale.
- **Travaux dirigés** : Les temps d'enseignements favorisant les interactions, le face à face pédagogique visent l'acquisition et la mobilisation des apprentissages à partir de situations cliniques et d'ateliers pratiques. Ils permettent l'initiation au travail en équipe (*annexe VI : Charte des travaux de groupe*).
- **Simulation en santé et pratiques simulées** : A chaque semestre, des ateliers pratiques ou travaux dirigés en situations simulées sont organisés. Ils favorisent la pratique réflexive et l'acquisition des compétences du semestre (*annexe VII : Ateliers pratiques S1 à S6 Beauvais\_V2*).
- **Travaux personnels guidés** : Certains travaux conduits par les formateurs sont réalisés en autonomie par les étudiants, en individuel ou en collectif, à l'Institut ou à domicile. Ils peuvent être étayés par les technologies de l'information, de la communication et de l'enseignement (TICE) tel que le e-learning.

### **2.1.3. Evaluations et réajustements du dispositif de formation théorique**

Le dispositif de formation théorique fait l'objet d'une procédure de conception, de programmation, d'organisation et d'évaluation. Cette procédure formalise des temps d'échanges au sein de l'équipe pédagogique ainsi que des bilans réguliers déterminant des axes d'amélioration. L'appréciation des étudiants est recueillie par le biais de questionnaires de satisfaction (*annexe VIII : Questionnaire de satisfaction étudiants*) et au sein de la section relative à la vie étudiante de la gouvernance de l'Institut. (*annexe IX : Charte de la vie étudiante*).

## 2.2. Formation clinique

### 2.2.1. Objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

La formation clinique repose sur des objectifs communs à l'équipe pédagogique, aux responsables de l'encadrement en stage (maître de stage, tuteur, professionnel de proximité) et à l'étudiant. Ces objectifs déterminent les conduites spécifiques de chacun.

Equipe pédagogique Responsables de l'encadrement	Objectifs communs	Etudiant
Orienter l'étudiant vers les activités en lien avec les compétences visées ; Dispenser les savoirs requis.	Utiliser les savoirs contributifs à l'acquisition des compétences	Mobiliser ses propres savoirs ; Rechercher les savoirs manquants.
Déterminer les activités prévalentes de la pratique professionnelle ; Montrer les bonnes pratiques professionnelles ; Proposer à l'étudiant des situations professionnalisantes.	Mettre en œuvre des activités de soin	Relier les activités aux compétences infirmières ; Réaliser les activités conformément aux bonnes pratiques.
Amener l'étudiant à analyser sa pratique professionnelle ; Susciter le questionnement de l'étudiant ; Accompagner l'étudiant dans l'émergence de sa propre pratique professionnelle.	Développer une posture réflexive	Analyser les activités de soin réalisées dans leurs différentes composantes ; Evaluer et réajuster sa pratique.
Valoriser les acquisitions ; Permettre la confrontation des différentes pratiques professionnelles possibles.	Transférer les acquis dans des situations professionnelles nouvelles	Recenser les compétences acquises ; Confronter ses acquis dans de nouvelles situations.

### **2.2.2. Planification de l'alternance : méthodes et moyens**

Un parcours de stages est organisé pour chaque étudiant lui permettant d'effectuer au moins un stage dans chacun des types de stage (soins de courte durée, soins en psychiatrie ou santé mentale, soins de longue durée ou soins de suite et de réadaptation, soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie).

Les terrains de stage choisis par l'IFSI font l'objet d'un étroit partenariat entre l'équipe pédagogique et les tuteurs et maîtres de stage. Une charte de l'encadrement en stage est établie et précise les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil (*annexe X : Charte de l'encadrement en stage*), (*annexe XI : liste des stages*).

Pour chaque terrain de stage un formateur référent est désigné (*annexe XII : répartition des référents de stage*). Il a pour mission d'accompagner l'étudiant dans ses apprentissages en stage et d'être le correspondant privilégié des responsables de l'encadrement du lieu de stage (*annexe XIII : Missions du cadre formateur référent de stage*). Chaque semestre, le formateur référent organise une rencontre en stage en présence du tuteur. L'étudiant présente alors, l'analyse d'une activité qu'il a menée en lien avec les objectifs du semestre suivi (*annexe XIV : L'analyse de pratique en stage*). L'affectation, le suivi des acquisitions et la validation du stage sont à la charge du formateur responsable du suivi pédagogique de l'étudiant (*annexe XV : Missions du cadre formateur responsable du suivi pédagogique de l'étudiant*).

### **2.2.3. Evaluations et réajustements du dispositif de formation clinique**

La formation clinique dispose d'une procédure d'organisation et de gestion des stages (*annexe XVI : Procédure d'organisation et de gestion des stages*). Lors des bilans semestriels des axes d'amélioration sont envisagés. L'appréciation des étudiants est recueillie par le biais de questionnaires de satisfaction et au sein de la section relative à la vie étudiante de la gouvernance de l'Institut.

## **2.3. Evaluation de l'étudiant**

Notre conception de l'évaluation de l'étudiant repose sur les principes de l'accompagnement vers la réussite et la valorisation de sa progression dans sa singularité. Les modalités d'évaluation sont explicites et en accord avec les attendus de la formation.

### 2.3.1. Objectifs

Equipe pédagogique Responsables de stage	Objectifs communs	Etudiant
Estimer le niveau d'intégration des savoirs	Evaluer le niveau d'acquisition	Mesurer son niveau d'acquisition
Mobiliser les savoirs au regard des acquis et du niveau requis	Développer une dynamique de progression	Capitaliser des acquis et des expériences
Proposer des mesures correctives	Prendre en compte les écarts entre le niveau mesuré et le niveau attendu	Envisager des mesures correctives

### 2.3.2. Méthodes et moyens

Le dispositif d'évaluation de l'étudiant repose sur une procédure d'organisation des évaluations (*annexe XVII : Procédure d'organisation des évaluations*). Les épreuves théoriques peuvent avoir lieu à l'IFSI ou en stage ou à domicile et se déclinent sous différentes formes :

- Evaluation écrite individuelle
- Evaluation écrite de groupe
- Evaluation orale individuelle
- Evaluation orale de groupe

L'évaluation du stage s'appuie sur :

- les appréciations du tuteur,
- la progression de l'acquisition des éléments des compétences,
- l'assiduité en stage.

### 2.3.3. Evaluations et réajustements du dispositif d'évaluation de l'étudiant

Le dispositif d'évaluation de l'étudiant fait l'objet d'une évaluation lors des bilans semestriels. La question de l'évaluation peut-être abordée également au sein de la section relative à la vie étudiante de la gouvernance de l'Institut. La procédure d'organisation des évaluations détermine les modalités d'évaluation du dispositif. Des mises à jour régulières permettent de réajuster et d'améliorer le système.

## **2.4. Accompagnement individualisé de l'étudiant**

### **2.4.1. Individualisation des parcours**

Notre conception de l'accompagnement de l'étudiant s'inspire de la philosophie humaniste des soins infirmiers. L'institut met en place une politique de soutien des étudiants dans leur processus de professionnalisation en tenant compte de la spécificité de chaque étudiant, de son expérience antérieure et de son parcours de formation.

### **2.4.2. Suivi pédagogique individuel**

L'institut propose à chaque étudiant un suivi pédagogique individualisé assuré par un formateur désigné dès le début de la formation. Ses missions principales sont définies dans la fiche « cadre formateur responsable du suivi pédagogique ».

Au cours de chaque semestre, le formateur responsable de suivi pédagogique organise un entretien avec les étudiants dont il assure le suivi. Au cours de cet échange privilégié, l'étudiant peut ainsi faire le bilan de ses acquis et envisager avec le formateur les axes d'amélioration selon les trois axes déclinés par le projet pédagogique :

- Formation théorique ;
- Formation clinique ;
- Evaluation de l'étudiant.

En dehors de ces temps formalisés d'autres rencontres peuvent être réalisées à la demande du formateur ou de l'apprenant.

### **2.4.3. Accompagnement en stage**

Avant chaque départ en stage, un suivi pédagogique collectif est organisé par le formateur responsable de suivi pédagogique. Ce temps de préparation permet au formateur de préciser les objectifs semestriels et les modalités du stage (*annexe XVIII : Objectifs et modalités des stages V3*). L'étudiant est alors amené à se questionner sur ses propres objectifs.

L'étudiant en stage bénéficie d'un accompagnement assuré par le maître de stage, le tuteur, les professionnels de proximité et le formateur référent du stage.

Lors de l'analyse de pratique organisée au cours de chaque stage, le formateur référent du stage suscite un moment d'échange et de discussion avec l'étudiant et le tuteur. Une synthèse est transmise au formateur responsable du suivi pédagogique de l'étudiant.

#### **2.4.4. Stage de projet professionnel**

Lors du semestre 6, l'étudiant a la possibilité de déterminer le lieu du stage de dix semaines (*annexe XIX : Le stage de projet professionnel*). Ce dispositif permet à l'étudiant d'orienter la fin de sa formation au regard de son projet professionnel. Un accompagnement de l'étudiant dans ses démarches est initié dès le semestre 4.

#### **Conclusion**

Les principes et stratégies pédagogiques élaborés par l'Institut permettent de former des professionnel(le)s compétents, réflexifs, autonomes et responsables.

Ils visent à les préparer à une vie professionnelle active et constructive.

Les indicateurs d'évaluation des projets sont :

- le nombre de candidats inscrits aux différentes filières,
- le degré de satisfaction des apprenants et des partenaires de formation,
- le suivi des cohortes pendant la formation,
- les taux de réussite aux différentes formations,
- le taux d'insertion professionnelle.

#### **Annexes :**

- I. Procédure d'organisation des enseignements
- II. Répartition des unités d'enseignement
- III. Missions du cadre formateur responsable d'unités d'enseignement
- IV. Missions du formateur coordinateur
- V. Projet pédagogique de l'unité d'enseignement 6.2 : Anglais
- VI. Charte des travaux de groupe
- VII. Ateliers pratiques S1 à S6 Beauvais\_V2
- VIII. Questionnaire de satisfaction étudiants
- IX. Charte de la vie étudiante
- X. Charte de l'encadrement en stage
- XI. Liste des stages
- XII. Répartition des référents de stage
- XIII. Missions du cadre formateur référent de stage
- XIV. L'analyse de pratique en stage
- XV. Missions du cadre formateur responsable du suivi pédagogique de l'étudiant
- XVI. Procédure d'organisation et de gestion des stages
- XVII. Procédure d'organisation des évaluations
- XVIII. Objectifs et modalités des stages V3
- XIX. Le stage de projet professionnel

## **Chemins d'accès aux annexes sur le dossier partagé :**

I	X:\IFSI\COMMUN\T3 ENSEIGNEMENT\T3N01 Procédures\2 - IFSI\Enseignements
II	X:\IFSI\COMMUN\T1 ADMINISTRATION\T1N02 Bases de données\2 - IFSI\Référents d'UE
III	X:\IFSI\COMMUN\T1 ADMINISTRATION\T1N02 Bases de données\1 - Commun\Missions du formateurs
IV	X:\IFSI\COMMUN\T1 ADMINISTRATION\T1N02 Bases de données\1 - Commun\Missions du formateurs
V	X:\IFSI\COMMUN\T3 ENSEIGNEMENT\T3N04 IFSI\T3N04-4 Anglais\Organisation
VI	X:\IFSI\COMMUN\T3 ENSEIGNEMENT\T3N01 Procédures\2 - IFSI\Travaux de groupe
VII	X:\IFSI\COMMUN\T3 ENSEIGNEMENT\T3N01 Procédures\2 - IFSI\Enseignements\TD simulation
VIII	X:\IFSI\COMMUN\T1 ADMINISTRATION\T1N03 Maquettes & Imprimés\2 - IFSI\Bilan de formation
IX	X:\IFSI\COMMUN\T1 ADMINISTRATION\T1N10 Conseil de la vie étudiante
X	X:\IFSI\COMMUN\T4 STAGES\T4N01 Procédures\2 - IFSI
XI	X:\IFSI\COMMUN\T4 STAGES\T4N02 Bases de données\1 - Commun>Liste des stages
XII	X:\IFSI\COMMUN\T4 STAGES\T4N02 Bases de données\2 - IFSI\Formateurs référents stage
XIII	X:\IFSI\COMMUN\T1 ADMINISTRATION\T1N02 Bases de données\1 - Commun\Missions du formateurs
XIV	X:\IFSI\COMMUN\T4 STAGES\T4N04 IFSI\Interv péd liée au stage\maquettes analyse de pratique
XV	X:\IFSI\COMMUN\T1 ADMINISTRATION\T1N02 Bases de données\1 - Commun\Missions du formateurs
XVI	X:\IFSI\COMMUN\T4 STAGES\T4N01 Procédures\2 - IFSI
XVII	X:\IFSI\COMMUN\T3 ENSEIGNEMENT\T3N01 Procédures\2 - IFSI\Evaluation
XVIII	X:\IFSI\COMMUN\T4 STAGES\T4N04 IFSI\Interv péd liée au stage\Objectifs de stages
XIX	X:\IFSI\COMMUN\T4 STAGES\T4N01 Procédures\2 - IFSI\Stage de projet professionnel